



Presse Nationale

> Politique



Les nouvelles dates de la visite de Macron à Abidjan

Emmanuel Macron est bel et bien attendu à Abidjan. Le Président français doit effectuer une visite en Côte d'Ivoire dans ce mois de décembre. Initialement, ce voyage était prévu du 9 au 11 décembre 2019. Mais, en raison de contrainte de calendrier, il a été reporté à une date ultérieure. Cette date vient d'être dévoilée par La Lettre du Continent dans sa dernière édition. Selon le bimensuel panafricain, la visite du Président Macron se fera du 21 au 23 décembre 2019.



Expulsion de la collaboratrice de Mamadou Koulibaly : Le gouvernement s'explique sur le cas Yamb

L'expulsion de Côte d'Ivoire de la proche collaboratrice de Mamadou Koulibaly ne cesse d'alimenter la polémique et d'enflammer la toile. Ce mercredi 4 décembre 2019, le cas de la Suisso-Camerounaise a été abordé lors du traditionnel point-presse suivant le conseil des ministres au palais présidentiel d'Abidjan-Plateau. Il apparaît que Nathalie Yamb a été expulsée, lundi 2 décembre, du territoire ivoirien pour des écrits sur les réseaux sociaux ayant «porté atteinte à la dignité des militaires ivoiriens» après l'accident d'hélicoptères survenu le mercredi 27 novembre à Katiola, en marge de la visite d'État du Président Alassane Ouattara dans le Hambol.



Présidentielle 2020 : La CEI va installer 549 commissions locales à partir du 8 décembre

La Commission électorale indépendante (CEI) poursuit ses opérations, en vue de la tenue effective de la présidentielle d'octobre 2020. Un chronogramme d'activités a été arrêté et se déroule bien. L'institution dirigée par Ibrahim Coulibaly-Kuibiart va installer les Commissions électorales locales sur toute l'étendue du territoire national du 8 au 23 décembre. 549 Commissions électorales locales seront donc mises en route, à quelques semaines de janvier 2020, début de l'année électorale.

> Economie



Emploi, santé, électricité : La Bad décaisse plus de 49 milliards en faveur des populations

Le gouvernement ivoirien est engagé à accroître l'accès des populations à l'emploi, la santé, l'électricité et à l'eau potable. Pour atteindre cet objectif, deux décrets de ratification d'accord de prêt ont été pris. Le premier décret porte ratification d'un accord de prêt d'un montant de 49,1 milliards FCFA. Cet accord a été conclu le 2 décembre 2019 entre la Banque africaine de développement (BAD) et la République de Côte d'Ivoire, en vue du financement du programme d'appui aux réformes économiques et sociales.



Ouverture du capital social de la BNI

Un décret pris en Conseil des ministres autorise l'augmentation du capital social de la BNI de 4,859 milliards de FCFA, par l'émission de 485 885 actions nouvelles détenues par l'Etat au profit de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), pour une valeur nominale de 10 000 FCFA chacune, assortie d'une prime de 31162 FCFA par action. Le capital social de la BNI passe, ainsi, de 20,500 milliards de FCFA à 25,359 milliards de FCFA, avec un capital détenu par l'Etat et 19,6% par la CNPS.

L'échangeur de l'amitié ivoiro-japonaise inauguré le 16 décembre

L'échangeur de l'amitié ivoiro-japonaise, situé au carrefour Solibra, à Treichville, sera inauguré, le lundi 16 décembre 2019. L'information a été donnée, hier mercredi 4 décembre 2019, par le porte-parole du gouvernement, Sidi Tiémoko Touré, à l'issue du Conseil des ministres. Ce projet a été financé par le gouvernement japonais à hauteur de 25 milliards de FCFA à travers son Agence de coopération internationale (JICA). Les travaux de cet échangeur ont été lancés le 25 novembre 2016, par le Premier Ministre d'alors, Daniel Kablan Duncan.

> Société



Accident de la circulation : Le GSPM publie les chiffres des interventions

Selon un rapport publié le 03 décembre 2019 sur sa page Facebook, le Groupement des sapeurs-pompiers militaires de Côte d'Ivoire (GSPM) a enregistré, en novembre 2019, 82 décès dans 2 119 interventions. Ces interventions portent à 20 718 le nombre d'interventions au 30 novembre 2019 contre un total de 19 968 interventions en 2018. Les accidents de la circulation ont constitué 56,30% des sorties, suivis des feux (11,42%) et des transports de malades (9,82%). En novembre 2018, les pompiers avaient enregistré 1 621 interventions, soit une augmentation de 30,72% en un an.



Niakaramandougou : 26 nouvelles localités électrifiées entre 2017 et 2018

Grâce à la politique d'électrification tous azimuts du gouvernement, ce sont 26 nouvelles localités, sur les 39 que compte le département de Niakaramandougou, qui ont été électrifiées entre 2017 et 2018. Selon le Centre d'information et de communication gouvernementale (CICG), seules 9 localités étaient électrifiées auparavant. Cela porte le nombre de localités électrifiées à 35. Le taux de couverture qui était de 23% en 2016 est passé à 90% en 2018. (Source : CICG)



4e pont d'Abidjan/ Recasement des déguerpis propriétaires de maison : Les premiers logements de recasement seront prêts avant fin 2020

Les propriétaires de maisons à Adjamé, Attécoubé et Yopougon, impactés par le projet de construction du 4e pont, et qui ont demandé à être recasés par l'Etat, pourront intégrer leur nouveaux logements, avant la fin de l'année 2020. L'assurance a été donnée le 4 décembre 2019, par le coordonnateur adjoint, du projet de transport urbain d'Abidjan (Ptua), Coulibaly Salimata Tiégbala. C'était à l'occasion d'une visite guidée des cinq sites de recasement, acquis à cet effet, dans les communes d'Anyama (trois sites) et de Songon (deux sites).



Nuisances sonores: 1 017 plaintes enregistrées à Abidjan

Dans le cadre de l'application du cadre juridique portant bruits de voisinage, le ministère de l'Assainissement et de la salubrité, en collaboration avec l'UVICOCI, a entrepris une campagne de sensibilisation auprès des populations. Rencontrant, le mercredi 4 décembre 2019, les guides religieux, au Palais de la culture de Treichville, la ministre de l'Assainissement et de la salubrité, Anne Désirée Ouloto, a fait l'état des lieux concernant ce phénomène qui nuit dangereusement à la santé de la population. A l'en croire, de 2011 à 2019, ce sont 1 017 plaintes qui ont été enregistrées dans le district autonome d'Abidjan, dans le cadre des nuisances sonores. A propos de ces bruits, 675 proviennent des débits de boisson, à savoir : les maquis, les bars et autres espaces de réjouissance. Les lieux de culte viennent en deuxième position avec 271 plaintes enregistrées contre les mosquées et les églises. Les ateliers, les usines, les ferronneries et les vitriers sont également concernés par les bruits de voisinage.



Education : 19 milliards supplémentaire pour l'école obligatoire

Un appui additionnel pour accompagner la politique de l'école obligatoire. C'est la substance de la convention, conclue le 2 août 2019, entre l'Agence française de développement (AFD) et la République de Côte d'Ivoire. D'un montant de 19,6 milliards de FCFA, cet appui budgétaire pour le secteur éducation permettra d'appuyer le plan sectoriel de l'éducation du gouvernement afin de renforcer l'accès de tous à une éducation de qualité, de promouvoir les possibilités d'apprentissage de façon à massifier les qualifications et les compétences nécessaires au développement socioéconomiques. Selon le ministre de la Communication et des Médias, Sidi Touré, le prêt permettra de faire face aux problématiques qu'appelle la politique de scolarisation obligatoire.

Des périmètres de la Baie de Cocody et de la Lagune Ebrié déclarés utilité publique



Un décret portant déclaration d'utilité publique des périmètres mis en réserve du projet de sauvegarde et de valorisation de la Baie de Cocody et de la Lagune Ébrié dans le District Autonome d'Abidjan (PABC) a été adopté. Ce projet vise à apporter une réponse forte et durable à la problématique de la pollution de la baie et de son bassin versant afin d'offrir aux populations, notamment à celles vivant à Abidjan, un environnement sain, un écosystème dépollué, reboisé et aménagé.



619 militaires décorés

Au total 619 militaires de la 1ère région militaire d'Abidjan ont été décorés mercredi de la Médaille des forces armées 2019. Ce sont entre autres pour l'armée de terre 120 militaires, pour l'armée de l'air, 79 militaires, pour la marine nationale 98 militaires, pour les forces spéciales 50 militaires.

A l'International

> Economie



Agroalimentaire : La Côte d'Ivoire dans le tiercé des producteurs africains de coton

Réformée et soutenue par l'État, la filière coton est en pleine renaissance et fait entrer la Côte d'Ivoire dans le top 3 des producteurs africains d'or blanc. Le Chef de l'État Alassane Ouattara, lors d'une visite dans la ville de Katiola (centre-nord du pays), a annoncé une subvention de 21 milliards de FCFA pour la campagne 2019-2020, afin de soutenir la production de coton et de noix de cajou, essentiellement cultivés dans le nord du pays.

Vu sur le Net

> Société



Fêtes de fin d'année : l'Etat interdit les pétards et les feux d'artifices jusqu'au 31 janvier 2020

A l'approche des fêtes de fin d'année 2019 en Côte d'Ivoire, le ministère de la Sécurité et de la Protection civile, a pris un arrêté interdisant l'usage de pétards, de feux d'artifice et autres substances explosives du genre. Aussi, « l'usage de feux d'artifices est interdit sur toutes l'étendue du territoire national, pour la période du dimanche 1er décembre 2019 au vendredi 31 janvier 2020 inclus, sauf dérogation accordée par arrêté du ministre de la Sécurité et de la protection Civile », indique le communiqué du ministère de la Sécurité et de la protection Civile.



Education : Kandia Camara soulage la DRENET de Katiola en leur octroyant 2 500 tables bancs

La ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Kandia Camara, a remis, le lundi 2 décembre 2019 à l'enceinte du Centre de formation professionnelle (CFP) de Katiola, 2 500 tables-blancs à la Direction régional de l'Education nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle de Katiola (DRENET). Le sénateur Anzoumana Ouattara, au nom du premier responsable de l'Education nationale de Côte d'Ivoire, a félicité les enseignants pour leur courage et abnégation au travail et a ensuite demandé aux élèves de faire bon usage de ces tables-bancs.



Sécurité routière: l'OSER veut passer à la sensibilisation via le numérique

En plus de ses prestations habituelles de sensibilisation au civisme sur les routes, l'Office de sécurité routière (OSER) s'associe à un opérateur privé pour l'opérationnalisation d'un système d'information par voie téléphonique dit «e-OSER». Il s'agit d'une plateforme d'alertes écrites portant sur les informations capitales relatives aux conditions du trafic routier (accidents, obstacles, intempéries) que l'abonné reçoit après une souscription payante. Ce contact permanent avec l'actualité constitue tant pour l'automobiliste que pour tout autre usager de la route, un acquis pour réduire les accidents.

Agence de Presse

> Economie



Le gouvernement entend améliorer l'accès aux infrastructures sociales de base des couches sociales vulnérables

Le gouvernement ivoirien, réuni en Conseil des ministres mercredi à Abidjan, a décidé d'améliorer l'accès aux infrastructures sociales de base des couches vulnérables, selon son porte-parole, Sidi Touré. Un financement complémentaire de la Banque Africaine de Développement (BAD) permettra d'accroître l'allocation des ressources publiques en faveur des couches sociales vulnérables afin d'améliorer leur accès aux infrastructures sociales de base et leur inclusion sociale.



Côte d'Ivoire: baisse des exonérations fiscales et douanières de 243,4 à 222,8 milliards FCFA

Les coûts des exonérations fiscales et douanières accordées par l'État de Côte d'Ivoire ont baissé, passant de 243,4 milliards FCFA à fin septembre 2018 à 222,8 milliards FCFA à fin septembre 2019, soit une baisse de 8,5%. L'annonce a été faite mercredi par le porte-parole du gouvernement ivoirien, Sidi Tiémoko Touré, à l'issue d'un Conseil des ministres présidé par le Président Alassane Ouattara.

> Société



Le système de transport intelligent déployé en février 2020 (Ministre)

Le ministre des Transports, Amadou Koné, a annoncé mardi à Abidjan l'opérationnalisation du Système de transport intelligent (STI) en février 2020. «D'ici la fin du mois, nous allons finaliser les discussions avec un opérateur chargé du déploiement de ce système. Dès février, le système va se déployer progressivement sur l'ensemble de l'étendue du territoire», a déclaré le ministre.



31,5 milliards FCFA pour amener les enfants des écoles coraniques à accéder au système éducatif officiel d'ici à 2025

L'Etat ivoirien a élaboré un Plan d'actions stratégiques évalué à 31,54 milliards FCFA en vue d'amener les enfants des écoles coraniques à intégrer le système éducatif officiel d'ici à 2025, a indiqué mercredi à Abidjan l'inspecteur général de l'Education nationale, Idrissa Kouyaté. C'était lors d'un séminaire dédié aux acteurs des médias.



Le gouvernement réitère sa détermination à lutter contre les dispositifs publicitaires irréguliers

Le gouvernement ivoirien a réitéré sa détermination à lutter contre les dispositifs publicitaires irréguliers qui engendrent "une forte pollution visuelle préjudiciable à la sécurité des populations et nuisibles à l'esthétique urbain", a indiqué le ministre Sidi Touré. Il s'agit notamment de l'implantation régulière des dispositifs publicitaires à des carrefours, de l'utilisation de super structures routières comme supports publicitaires, ou la pose d'affichage dans des parcs et jardins, sur les flancs et façades, ainsi que sur des toitures d'immeubles, a déploré, mercredi, le porte-parole du gouvernement, ministre de la Communication et des Médias.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.officiel



gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.